

### Statuts de protection



Listes  
rouges

Isère : VU (Vulnérable)

R-A : NT (Quasi menacée)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives  
européennes

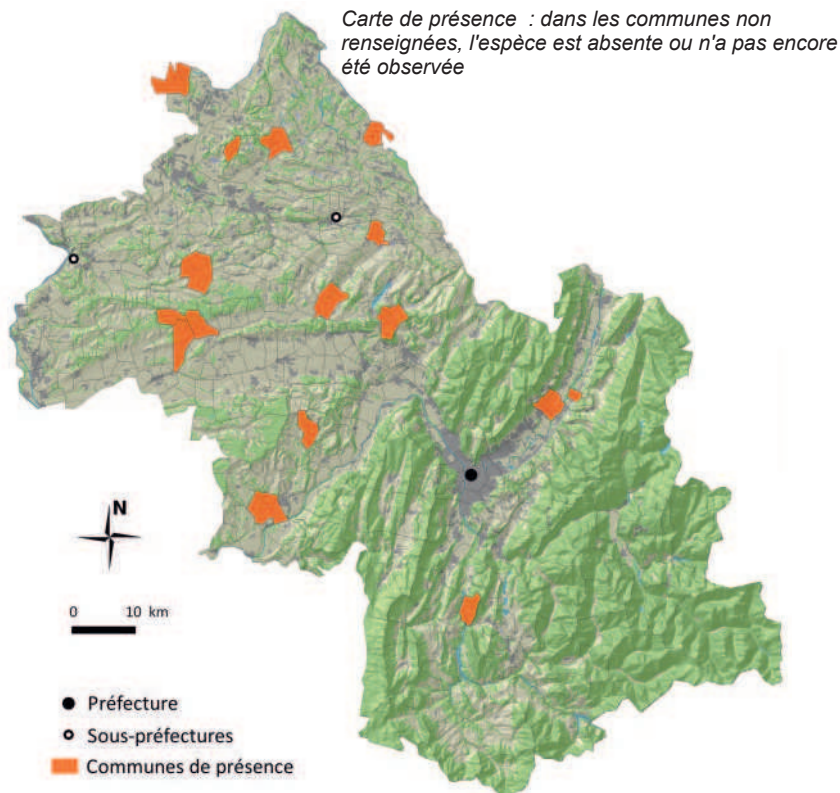
Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



©H.Osadnik

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

Le rat des moissons est peu connu et très discret. En Isère, il a été observé dans quelques communes situées dans des secteurs agricoles du Grésivaudan, de la Bièvre, de l'Isle Crémieu ou du Bas Dauphiné.

### Écologie locale

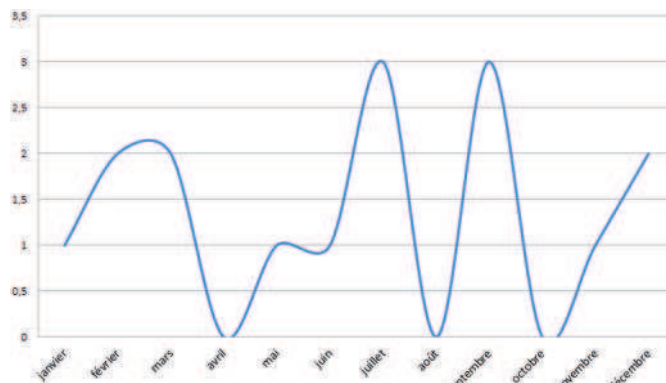
L'habitat d'origine du rat des moissons serait les roselières, jonçailles et cariçailles proches des zones humides. Il semblerait aujourd'hui qu'il soit aussi associé aux champs de céréales (SFPEM, 2013). Les données en Isère sont issues de dissection de pelotes de réjection et de l'observation de nids en roselières et dans des haies.

### Tendance évolutive

Si les anciennes connaissances sont trop fragmentaires pour dégager une tendance évolutive de l'espèce, la modification de l'habitat de cette espèce indique qu'elle a subi négativement les assèchements de zones humides et l'intensification des pratiques agricoles. Sa répartition en Isère n'est pas assez connue pour évaluer l'état des populations qui doit être faible et possiblement en déclin.

## Phénologie saisonnière

La majorité des données de rat des moissons est issue de la dissection de pelotes de réjection. Ceci explique en partie que rien ne se dégage quant aux périodes où l'espèce est observée. La période de rut, de naissance et d'élevage des jeunes a lieu au printemps et en été.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques
- ✓ Faire des prospections ciblées afin d'augmenter les connaissances

### Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16